



REGLEMENT INTERIEUR C.L.E du C.A.E.S du C.N.R.S

Le Centre de Loisirs Educatifs se situe dans le château de Brivazac, à Pessac, au sein des locaux du C.A.E.S.



Nous disposons de grands espaces verts, d'une aire de jeux clôturée avec des structures pour les enfants, d'une cuisine, d'une salle de motricité, d'une salle pour les activités manuelles, d'une salle polyvalente aménagée au centre de la structure, d'une salle de sieste pour les plus petits et d'une infirmerie.

Contact

Candice MARTINES
C.L.E du CAES du CNRS.
Avenue Albert Schweitzer 33600 PESSAC.
Tel: 05 56 04 65 24
cle-bordeaux@caes.cnrs.fr



Projet pédagogique

Les activités proposées aux enfants sont variées et s'inscrivent dans le projet pédagogique de la structure qui s'articule autour de trois grands axes :

- Développer la socialisation de l'enfant et son apprentissage de la vie en collectivité
- Rendre l'enfant acteur dans la vie du centre
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son accès à la culture

Conditions d'admission

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans (sous réserve d'être scolarisés et propres) et jusqu'à leur entrée en cinquième.

Le CLE est destiné en priorité aux enfants des agents du CNRS.

Fonctionnement

Le CLE ouvre ses portes chaque mercredi en période scolaire, pendant les vacances de la Toussaint, la première semaine des vacances de février et la première semaine des vacances d'avril, ainsi que pendant le mois de juillet.

Horaires d'ouverture : 8h à 18h

Accueil le matin **jusqu'à 10h**. Possibilité d'arriver plus tard à condition de **prévenir le CLE par mail ou téléphone avant 10h**.

Attention, toute absence doit également être signalée avant 10h.

Les mercredis en période scolaire

L'inscription est annuelle (de septembre à juin), tous les mercredis sont donc facturés, sauf en cas de maladie (justifiée par un certificat médical) ou d'impératifs scolaires (classe verte, de neige etc...).

Pendant les vacances scolaires

Un formulaire de réservation est envoyé aux familles trois semaines avant chaque période de vacances, afin de valider les inscriptions.

Si des places viennent à manquer, notamment en ce qui concerne les enfants âgés de moins de 6 ans, les enfants inscrits à l'année, ainsi que leur(s) frère(s) et sœur(s) sont prioritaires.

Les éventuelles places vacantes sont ensuite attribuées après décision des membres de la commission enfance du CAES et les familles, prévenues par mail, dans les meilleurs délais.

Sur le même principe que pour les mercredis, toute journée réservée sera facturée. (sauf en cas d'absence justifiée par un certificat médical).

Dossier d'inscription à constituer pour chaque enfant

1- Création ou mise à jour de votre dossier CAES :

Pour cela, aller sur l'interface « **Mon Compte Caes** » à l'adresse suivante : <https://moncompte.caes.cnrs.fr/>

Puis, dans l'onglet sur les revenus téléchargez vos documents suivants:

- **Bulletin de salaire CNRS récent (Et contrat de travail pour les BDI et CDD)**
- **Dernier avis d'imposition**
- **Livret de famille.**

2- Documents d'inscription fournis par le centre

Une fiche d'inscription et une fiche sanitaire seront à compléter. Une photocopie des vaccinations de l'enfant sera aussi demandée.

Tarifs et mode de paiement

Le tarif est calculé pour chaque famille en fonction de sa situation.

Au prix de base de 26 euros par jour, s'applique les tarifs dégressifs entre 22% et 80%, en fonction du quotient familial du foyer. Se rapprocher du secrétariat pour une simulation de tarif.

Les factures sont mensuelles, envoyées par mail et le paiement s'effectue par chèque à l'ordre du CAES du CNRS ou de préférence, directement par CB via « **Mon Compte Caes** ».

Objets de valeurs

Les objets de valeurs ne sont pas autorisés sur le centre et les objets personnels (jouets) sont **sous la responsabilité des enfants** qui les amènent.

